

Figéac infos

NOTRE VILLE



avril 2024

RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Le partage n'a pas d'âge !

DOSSIER BUDGET 2024 :

Satisfaire les besoins
essentiels de la population
et préparer l'avenir





SOLUTIONS POUR L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

ANTENNE **LOT**

SOLUTIONS PHOTOVOLTAÏQUES :

INSTALLATION AUTOCONSOMMATION ET REVENTE TOTALE

BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE

CARPORTS ET PERGOLAS SOLAIRES

VISITE TECHNIQUE, ÉTUDE ET DEVIS GRATUITS.

Nicolas BRIOTET

06 68 46 65 36



n.briotet@solar-intech.fr



881 Saint Martin
46 100 LUNAN



WWW.SOLAR-INTECH.FR



VOTRE INSTALLATION 3KWC
AVEC ONDULEUR CENTRALISÉ

À PARTIR DE **5900 €* TTC**

*PRIMES DÉDUITES



VOTRE PUBLICITÉ

dans le bulletin
d'informations
municipales

Figeac infos

Plus d'informations :
bulletin.municipal@ville-figeac.fr

Édito



04-06 //

Se souvenir et transmettre

07-09 //

Dossier Budget

10-11 //

Faciliter la mobilité

12-13 //

Soutenir l'action culturelle

15 //

Se mobiliser pour l'éducation

16-17 //

S'engager aux côtés de la jeunesse

18-19 //

Espace réservé à l'expression des conseillers municipaux

Mobilisés pour la jeunesse

Ce nouveau bulletin municipal marque notre engagement envers la jeunesse, la transmission et l'éducation à la citoyenneté.

En témoigne la programmation mémorielle et culturelle conçue par le service du Patrimoine, en collaboration avec les établissements scolaires, à l'occasion des 80 ans de la Rafle du 12 mai 1944.

Encourager les plus jeunes à envisager l'avenir en puisant dans les enseignements du passé, c'est aussi l'objectif poursuivi à travers les rencontres intergénérationnelles que nous organisons, avec nos partenaires, dès que l'occasion le permet.

Pour garantir le bien-être de nos écoliers, nous investissons également dans des activités périscolaires qui les aideront à se développer et à s'épanouir.

C'est aussi pour notre jeunesse figeacoise que nous cherchons et proposons des solutions afin d'adapter notre commune aux défis d'aujourd'hui et de demain. Parmi ces défis où nous, Mairie, pouvons agir dans le cadre des compétences qui sont les nôtres : les déplacements, la gestion des équipements et l'aménagement des espaces publics.

Enfin, c'est pour toutes les générations de Figeacois que nous mettons en œuvre ou accompagnons chaque année les rendez-vous incontournables de ce mois de mai : la Fête de Figeac, le Salon des Collectionneurs, le Festival Fi'jazz, le Magnific Picnic, la Nuit des Musées et bien d'autres encore.

André MELLINGER
Maire de Figeac



Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur la page Facebook @VilledeFigeac !

Bulletin d'informations
Avril 2024

N°32

Directeur de la publication

André Mellinger

Rédaction / Photo

Mairie de Figeac

Publicité : Ville de Figeac

Impression : Reprint - Tirage : 7000 ex - imprimés sur papier géré durablement,

Dépôt légal : avril 2024

Design graphique : Agence Place Publique

ÉTAT CIVIL - Du 1^{er} février au 31 mars 2024

Naissances :

Mattéo Ruscassié ; Giovanni Blanc ; Rose Lestrade ; Youssef Ben Brahim.

Mariages : /

Décès :

Patrick Fleurot ; Paulette Sainz ; Marguerite Chauvy ; Yvette Sales ; André Pascal ; Laurent Juhel ; Janine Gagnère ; Norberte Pons ; Raymond Cantarel ; Damien Rouvet ; Driss Kallouch ; Josette Mazars ; Yvette Pertus ; Michel Manenq ; Denise Galès ; Simone Moreau ; Alain Vagney ; Suzanne Bigaul.

« 1944-2024 FIGEAC SE SOUVIENT »



Sous cette bannière sont rassemblés plusieurs rendez-vous en hommage aux événements qui se sont déroulés à Figeac et sur son territoire durant l'année 1944. Les 12 et 13 mai seront commémorés les 80 ans de la rafle du 12 mai 1944 à Figeac. Des temps forts auxquels chacun est invité à participer. En parallèle, une programmation culturelle visant à donner une dimension historique, patrimoniale et mémorielle se déploiera jusqu'à la fin de l'année 2024.



TÉMOIGNAGE

de Michel Larguille,
président de
l'association des enfants
des déportés et fusillés,
victimes du nazisme de
Figeac et de ses environs

En 1944, j'avais 7 ans. Nous habitons le quartier du faubourg du Pin. Le matin du 12 mai, ma mère nous a conduits chez mes grands-parents. Nous étions tous très inquiets car mon père, qui travaillait à l'usine Ratier, a été arrêté avant d'être conduit, comme tous les autres hommes, dans la cour de l'école Paul Bert.

A midi, ma grand-mère a voulu lui porter de la soupe. Nous avons essayé d'aller jusqu'à l'école mais en vain ; elle était encerclée par les soldats allemands. Comme tous les employés de l'usine, mon père a eu la chance d'échapper à la déportation. J'étais très jeune mais je me souviens de cette terrible journée qui a marqué la mémoire de la ville et de ses habitant(e)s.

Figeac méritait que l'on consacre un lieu à toute cette période. C'est pourquoi, avec le soutien de Nicole Paulo, alors maire de Figeac, les membres de l'association des enfants de déportés de Figeac se sont mobilisés pour ouvrir en 2007 une antenne du musée de la Résistance et de la Déportation de Cahors.

On peut y consulter de nombreux documents, témoignages et objets relatifs au second conflit mondial, sur les actions de la Résistance, le maquis, la répression, la rafle du 12 mai 1944, le passage de la division SS Das Reich ainsi que la Libération. Nous continuons ponctuellement à enrichir les collections. Situé 35, rue Emile Zola, le musée accueille gratuitement près de 1 200 visiteurs, de toutes nationalités, sur un peu plus de 4 mois d'ouverture (de mi-mai à fin septembre). Les établissements scolaires sont évidemment les bienvenus.

Pour se souvenir et rendre hommage aux 540 personnes raflees (parmi lesquels 3 femmes) dont 74 ne sont pas revenues de déportation ou sont rentrées malades suite à leurs maltraitements, j'invite les Figeacois(e)s, jeunes et moins jeunes, à participer aux commémorations des 12 et 13 mai ainsi qu'aux différentes animations programmées dans les prochains mois.

DEUX EXPOSITIONS

« Stolen Memory »

Cette **exposition itinérante**, qui voyage à travers l'Europe, est **prêtée par les archives allemandes de Bad Arolsen**, les plus vastes archives au monde sur les victimes et les survivants du régime nazi. Dans un conteneur aménagé installé durant trois semaines place du 12 mai 1944, l'exposition **présentera**

le parcours de détenus des camps de concentration dont des effets personnels (bijoux, papiers d'identité, lettres, photos...), spoliés par les nazis, ont été conservés.

Ces objets ont été remis dans les années 1960 aux Arolsen Archives avec la condition de les restituer aux survivants ou aux familles des victimes. Cet impressionnant travail de détective, mené encore aujourd'hui, permet de collecter des informations, de mener des recherches sur des destins et de réunir des familles. Une mission essentielle car ces objets témoignent non seulement de la vie des personnes qui les ont possédés mais ils représentent aussi souvent l'unique souvenir d'un être cher.

Sur place, **le week-end**, un médiateur présentera le contenu de l'exposition et proposera des **visites guidées de Figeac relatant l'histoire de la rafle du 12 mai 1944**. En semaine, l'exposition sera également ouverte aux scolaires.

Du 17 mai au 4 juin / de 10h à 18h / Entrée gratuite / Place du 12 mai 1944

« 1944, résistance et répressions en Pays figeacois »

Conçue par le service Patrimoine de la Ville, cette seconde exposition sera visible durant plusieurs mois à l'Espace Patrimoine, situé à l'Hôtel de Ville. **A travers des documents d'archives** (photos, textes, témoignages...), **elle relatera les grands événements de l'année 1944 à Figeac et dans le territoire** en s'attachant à les replacer dans leur contexte historique (la Seconde Guerre mondiale, l'Occupation en France, le maquis, la collaboration...) pour expliquer les enjeux et les tensions qui existaient à cette période.

Du 29 juin au 3 novembre / Entrée gratuite / Espace Patrimoine (8, rue de Colomb)



Cultiver la mémoire de notre ville en cette année du 80^{ème} anniversaire, de cette journée terrible du 12 mai 1944, avec tous les Figeacois et en particulier notre jeunesse s'inscrit dans une démarche partagée culturelle et patrimoniale. Transmettre entre hier et demain, des enfants de 1944 à ceux de 2024, pour ne jamais oublier et être toujours vigilant!



Hélène Lacipière,
conseillère municipale
déléguée à la Culture et
au Patrimoine



© Arolsen Archives



Temps de recueillement lors des commémorations du 70^{ème} anniversaire en 2014.

UN FILM DOCUMENTAIRE

Réalisé par l'association figeacoise Régie Sud, il sera dédié à la collecte d'une mémoire autour de la rafle de Figeac. Le récit de trois historiens spécialistes de cette période, Géraldine Frey-Hequet, Nicolas Rose et Jean-Pierre Baux, sera complété par des témoignages d'enfants de déportés. Certaines interviews seront menées par des lycéens. Le film, auquel le Conseil Municipal Jeunes de Figeac a également participé (voir page 6), sera projeté à l'Espace Patrimoine dans le cadre de l'exposition.

UN PARCOURS SONORE

Des enregistrements de témoignages de résistants, lus par des élèves du Lycée Jeanne d'Arc, seront accessibles en scannant un QR code en différents points d'un parcours en centre-ville.

AUTRES RENDEZ-VOUS

Jusqu'à fin 2024, la programmation s'enrichira de **conférences, lectures théâtralisées, concerts, spectacles, projections de films...** portés par différents partenaires associatifs et institutionnels (La Fabrique des Savoirs, Lire à Figeac, Avis de Pas Sage, Marthe et Luc, services culturels du Grand-Figeac...). Des **portes ouvertes** et des **visites guidées du site de Gabaudet-Donnadiou**, sur les communes d'Issendolus et de Gramat, seront également organisées par le Grand-Figeac les 8 et 9 juin.

Retrouvez l'ensemble des rendez-vous, régulièrement actualisé, sur la page dédiée du site ville-figeac.fr en flashant ce QR code



Pascal Bru, adjoint au maire en charge du Devoir de Mémoire



« Regarde tout recommence. L'oppression est à nos portes. Il ne faut pas la laisser entrer, c'est trop dur après. Dis-leur à ceux qui restent. Dis-leur : suis-je mort pour rien ? as-tu vécu pour rien ? »
 Extrait d'un poème écrit par un jeune résistant de 17 ans du maquis Vény, Pierre Bru.
 Le visage de l'opresseur change, mais la mémoire est intacte. Le souvenir doit inlassablement être alimenté dans cette société de l'immédiateté où seul le présent compte au point de devenir aveugle et sourd. 80 ans plus tard, tout peut recommencer.



PAROLES D'ENSEIGNANTS

Les professeurs d'histoire des Lycées Champollion

Quand le bruit de la guerre retentit à nouveau sur le continent européen, la commémoration est là pour se rappeler que les temps de paix sont fragiles. Il est donc du devoir du corps enseignant de transmettre à nos élèves les valeurs qui feront d'eux demain des adultes vigilants, engagés, responsables, des êtres mieux armés pour combattre la barbarie.

Géraldine Frey-Hequet, professeur d'histoire-géographie et de géopolitique au Lycée Jeanne d'Arc

J'ai grandi et fait toute ma scolarité à Figeac. J'ai toujours vu le monument du Cingle qui veillait sur la ville et j'y allais souvent en promenade car la sérénité des lieux apaise, même si je savais que les noms inscrits étaient ceux des personnes raflées et disparues en déportation en 1944-45.

Quand j'ai entamé des études d'histoire, mon grand-père J.M. Bouygues m'a raconté sa jeunesse : la rafle à Figeac, la déportation et le retour. Surtout il m'a confié un journal intime rédigé quotidiennement dans les Sudètes. Jamais il n'avait parlé de tout cela à quiconque.

Aussi, quand je suis devenue professeur d'histoire à Figeac, je me suis engagée dans la transmission de ce passé douloureux, qui marque la ville et les habitants : chaque année, je rends hommage à mon grand-père et à tous les Figeacois qui ont souffert, par un travail commémoratif mené avec les lycéens.

Je me sens investie de ce travail de mémoire par mes ascendants, et je suis un maillon mémoriel, rôle que je transmets aux nouvelles générations pour prendre conscience de la banalité du mal et de la fragilité de nos libertés.



Après le musée de la Résistance et de la Déportation, l'après-midi s'est terminé au monument du Cingle, qui surplombe la ville de Figeac. Un lieu chargé d'histoire.

ZOOM SUR

RENCONTRE AVEC DES ENFANTS DE DÉPORTÉS

La rafle du 12 mai 1944, une page de l'histoire de Figeac racontée aux jeunes élu(e)s

En juin 2022, plusieurs membres du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) de Figeac avaient participé à l'hommage rendu à Peter Feigl, témoin à l'âge de 15 ans de la Rafle du 12 mai 1944 à laquelle il avait échappé en se cachant dans le clocher de Notre-Dame-du-Puy. Une rencontre marquante dont ils/elles se souviennent encore. Le 6 mars dernier, à quelques semaines de la commémoration du 80^{ème} anniversaire de l'événement, les jeunes élu(e)s se sont plongé(e)s, une nouvelle fois, dans cet épisode sombre de l'histoire de Figeac.

Une rencontre intergénérationnelle forte en émotions qui a débuté par la **visite du musée de la Résistance et de la Déportation** en compagnie de plusieurs membres de

l'association des enfants de déportés de Figeac, dont son président Michel Larguille. A leurs côtés également, Géraldine Frey-Hequet, professeuse d'histoire-géographie et Benjamin Philip, responsable du service du Patrimoine de Figeac et du Grand-Figeac. Les adolescents ont pu découvrir des documents et objets de déportés, conservés au musée, mais aussi écouter les anecdotes et témoignages poignants des descendant(e)s de Figeacois(e)s raflé(e)s ce jour-là. Le groupe s'est ensuite déplacé sur le **site du Cingle**. L'occasion d'aborder l'histoire du monument, érigé après la Seconde Guerre mondiale en mémoire de cet événement marquant pour la commune.

Vite dit



SALON DES COLLECTIONNEURS 42^{ème} édition

Événement devenu incontournable, le Salon européen des Collectionneurs se tiendra comme à son habitude le **jeudi de l'Ascension, cette année le 9 mai, de 9h à 17h30**.

L'association des Collectionneurs de Figeac et ses environs, organisatrice de la manifestation, annonce la présence de **150 exposants** à l'Espace François Mitterrand.

Un jour de rencontres, d'échanges autour d'une passion commune, la Collection. Un rendez-vous à ne pas manquer !

Cette année, l'association a choisi de s'associer à l'aventure collective lancée autour du 80^{ème} anniversaire de la rafle du 12 mai 1944, en lui consacrant la carte commémorative du salon 2024.

En savoir plus sur : www.acfe46.fr

Satisfaire les besoins essentiels de la population

Et préparer l'avenir

Adopté en séance publique par le Conseil Municipal le 18 mars dernier, le budget 2024 de la Ville de Figeac s'équilibre à 34,9 millions d'euros (+ 3,7 %), sans augmentation des taux de fiscalité pour la treizième année consécutive. Prudence et anticipation en sont les fils conducteurs.

UNE BAISSÉ DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT MALGRÉ UN CONTEXTE DÉFAVORABLE

Partant des bons résultats budgétaires de l'année passée et d'une situation financière saine, la commune a néanmoins subi jusqu'en 2023, comme d'autres villes, la baisse de la dotation de fonctionnement de l'État (6,3 millions d'euros ponctionnés en 10 ans). C'est pourtant dans ce contexte de demande sociale grandissante et de nécessaire adaptation au changement climatique que le Gouvernement annonce qu'il va

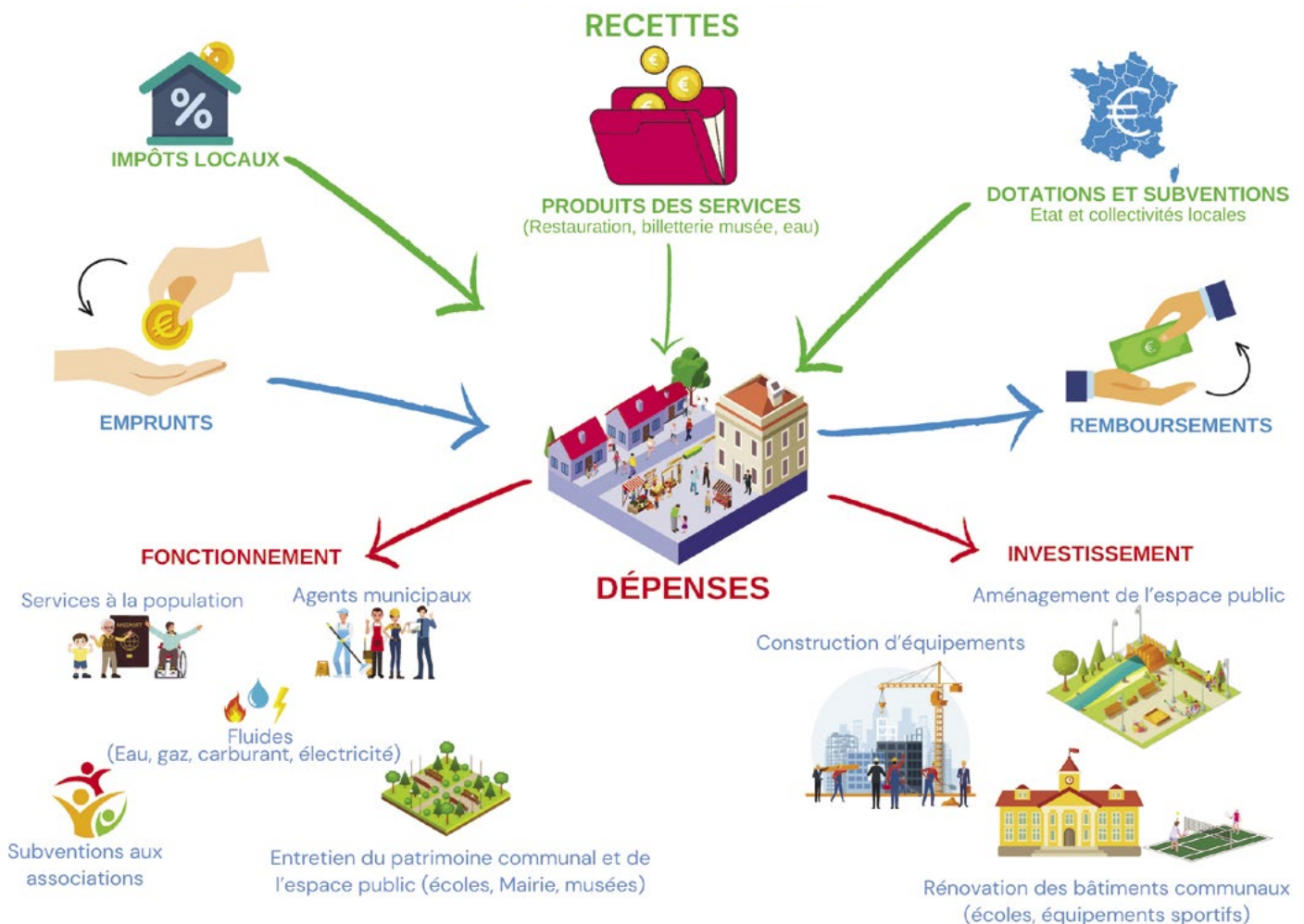
appeler les Collectivités locales à un nouvel effort « pour le redressement des comptes publics ».

Malgré cette situation et la hausse des coûts, le Conseil Municipal a adopté un **budget de fonctionnement global** (budget principal et budgets annexes de la mobilité, de l'eau et de l'assainissement) **de 20 425 648 €, en baisse de 0,27 % par rapport à 2023.**

Cette baisse globale s'explique par une maîtrise accrue des dépenses

d'administration courante et une stabilisation des dépenses d'énergie, et ce, en dépit de l'inscription de dépenses exceptionnelles (100 000€ de subvention au budget annexe de l'eau, 50 000 € pour l'évacuation et le traitement des déversements lors des manifestations des agriculteurs) et de l'évolution de la masse salariale des services municipaux.

LE BUDGET, comment ça marche ?



DES PRIORITÉS RÉAFFIRMÉES

La maîtrise des dépenses courantes, couplée à une politique de sobriété énergétique (1), a permis à la collectivité d'établir **un budget 2024 maîtrisé sans sacrifier aux priorités** comme celles :

- de l'**action sociale**,
- de l'**éducation** (réflexion sur la politique éducative, qualité de la restauration scolaire),
- de la **mobilité** (développement des services de transport urbain gratuits pour les usagers, mise en place d'un service de transport d'intérêt local à la rentrée 2024),
- de la **culture** et du **patrimoine** (commémorations des événements de mai 1944, expositions temporaires du Musée...),

qui voient leurs budgets augmenter, ou encore :

- du **soutien aux associations**, avec la reconduction de l'enveloppe globale consacrée aux subventions (561 000 €).

Avec **16 agents municipaux pour 1 000 habitants**, la Ville de Figeac se situe tout à fait dans la moyenne des communes de même strate, bien que Figeac ait à assumer les charges de centralité d'une ville sous-préfecture. La masse salariale, qui se situe à 8 millions d'euros, est en évolution de 2,38 %.

(1) cf. Bilan de la 1^{ère} année d'expérimentation du plan de sobriété énergétique, page 11 du Bulletin Municipal n° 30 - Décembre 2023



HAUSSE DES COÛTS : quelques exemples

+ 130 000 € en 2023 pour l'énergie

+ 14 000 € en 2023 pour les denrées alimentaires de la restauration scolaire

+ 45 000 € en 2023 pour les primes d'assurance

Sans oublier, l'augmentation des matières premières qui alourdissent, entre autres, la facture des travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement.

DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Afin de poursuivre ses investissements sans compromettre ses capacités futures, la Ville de Figeac s'est dotée d'un **plan pluriannuel d'investissements** qui prévoit les investissements annuels jusqu'en 2028 et permet de tester la faisabilité financière des différents projets.

Le budget d'investissement adopté par le Conseil Municipal pour 2024 s'établit à 14,5 millions d'euros, dont 13,5 millions d'euros de dépenses prévisionnelles d'équipement. **L'essentiel porte sur l'environnement et l'adaptation au changement climatique.**

6,3 millions d'euros au total sont en effet inscrits afin de moderniser les réseaux d'eau et d'assainissement, réduire les sources de pollution du Célé (construction d'un bassin

de rétention des eaux usées en cas d'orage, chemin du moulin de Laporte), poursuivre la rénovation énergétique du patrimoine communal et mener les premières études opérationnelles en vue de renaturer le site du Surgié.

Comme les syndicats de rivière, l'Agence de l'Eau Adour Garonne note que, à l'horizon 2050, « pour le sud-ouest de la France (...) de fortes modifications sur l'hydrologie sont à prévoir : des baisses annuelles des débits de toutes les grandes rivières, comprises entre 0 et 40 %, pouvant atteindre - 50 % en période estivale ».

Face aux effets du changement climatique, le Conseil Municipal a, par conséquent, décidé de **se doter d'une vision stratégique en matière de**

sécurisation quantitative et qualitative de l'alimentation en eau potable.

Une enveloppe de 250 000 € a ainsi été inscrite afin de mener une étude sur les conditions d'approvisionnement à l'avenir, sachant que le Célé est l'unique source d'approvisionnement de la Ville de Figeac en eau potable.

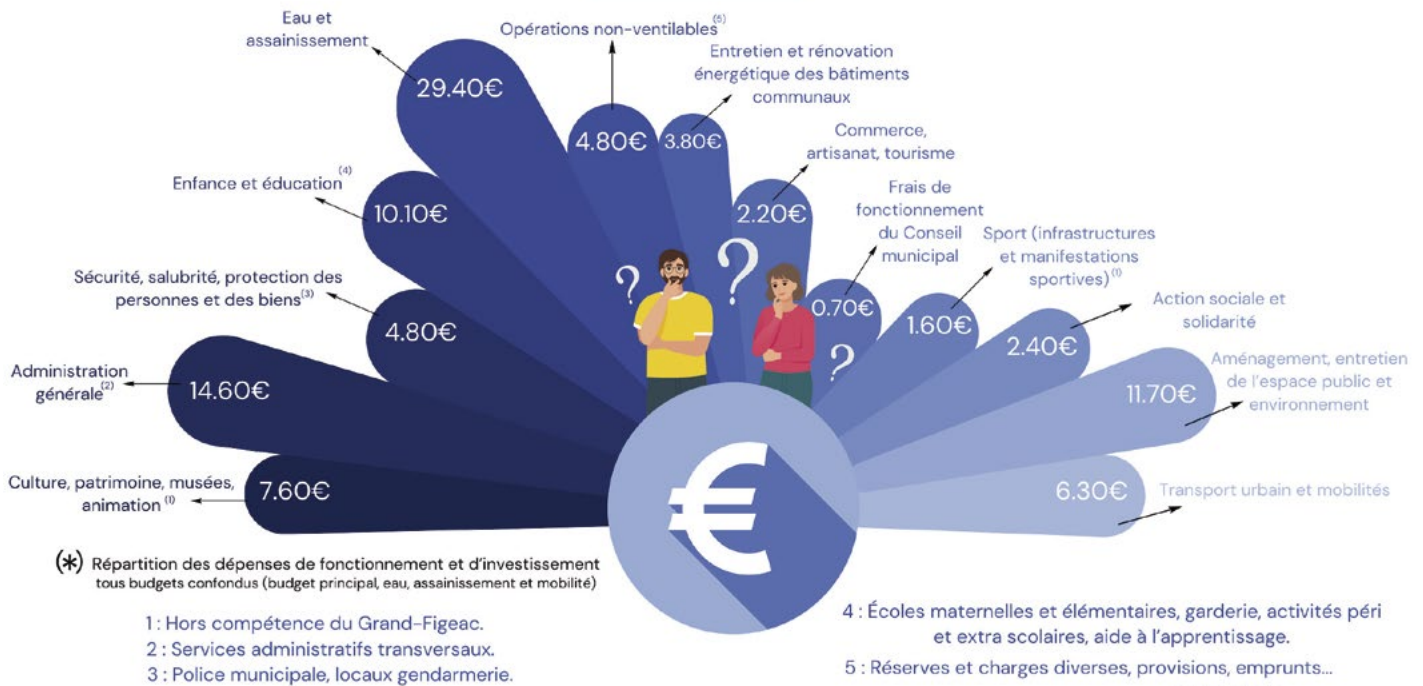
Cette étude, l'une des premières de ce type, sera menée en partenariat avec la commune de Capdenac-Gare, les Syndicats des eaux de Capdenac-le-Haut et Camburat-Planioles, représentant avec Figeac un territoire de 18 500 habitants et 11 400 abonnés à l'eau, décidés à se grouper pour se doter d'une vision stratégique.



DES ACTIONS POUR UNE VILLE TOUJOURS PLUS AGRÉABLE ET ATTRACTIVE

Afin de **conforter Figeac dans ses attributs de ville-centre**, solidaire, dynamique et attractive, forte de 8400 emplois, une importante part des investissements (2,4 millions d'euros) sera consacrée aux sports et aux loisirs (première phase de réaménagement du site des Pratges avec l'installation d'un nouveau skate-park), au réaménagement des locaux de la gendarmerie, à l'aménagement du centre-ville, aux travaux et aux achats de matériels pour les écoles et la poursuite de l'aménagement des itinéraires cyclables.

Quand la commune dépense 100€^(*) où vont-ils ?



Bassin d'orage



Site des Pratges



Site du Surgié

Comparaisons budgétaires / année 2022	Encours total de la dette au 31/12/2022	Capacité d'autofinancement brute	Capacité d'autofinancement nette	Charges de fonctionnement	Dépenses annuelles d'équipement (moyenne 2017-2022)	Délai annuel minimum de désendettement
Montant Figeac (*)	4 333 807 €	1 580 172 €	1 189 977 €	12 500 941 €	3 291 286 €	
Figeac (par habitant)	414 €	151 €	114 €	1 194 €	314 €	2,74
Moyenne DGFiP (**)	800 €	194 €	106 €	1 175 €	332 €	4,12

(*) population INSEE au 1^{er} janvier 2022 : 10 472 habitants / (**) Strate : communes de 10 000 à 20 000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (FPU) / données de comparaison disponibles sur www.impots.gouv.fr/cil

QUELLE EST LA PLACE DE LA COMMUNE dans l'organisation des pouvoirs publics locaux ?

L'organisation de la République française « est décentralisée » (article 1^{er} de la Constitution).

Ainsi, aux côtés de l'Etat, différents niveaux de collectivités locales ou d'établissements publics conduisent les politiques publiques et assurent la gestion des services publics locaux, sans que l'un d'entre eux puisse exercer de tutelle sur l'autre : régions, départements, communes, intercommunalités (communautés, syndicats de communes).

Parmi ces collectivités locales, seule la commune a été dotée par la loi d'une clause de compétence générale.

Ainsi, la commune peut intervenir dans tous les domaines qu'elle considère comme d'intérêt local, pourvu qu'elle n'empiète pas sur les compétences réservées par la loi aux régions ou aux départements, ou encore sur celles qu'elle a décidé de transférer statutairement à l'intercommunalité.

C'est ainsi, par exemple, que la Ville de Figeac a décidé que le versement de subventions aux particuliers pour la réhabilitation des façades des immeubles ou des vitrines commerciales du centre-ville était d'intérêt local. Une enveloppe de 210 000 € est inscrite au budget 2024.

Cellule de base de l'exercice de la démocratie locale, garante de la proximité entre les élus municipaux et la population, gestionnaire de services publics essentiels (petite enfance, éducation, action sociale et solidarité, alimentation en eau potable, assainissement, entretien du patrimoine et des espaces publics, propreté, commerce, transport public, état civil, sécurité, sport, culture), **la commune demeure un maillon fort du développement des politiques publiques sur son territoire.** Son budget en est l'illustration.

Évolution du plan de stationnement

Pour un centre-ville plus facile d'accès

Figeac compte près de 2 400 places de stationnement dont 1 800 gratuites mais la surfréquentation des parkings du centre-ville rend parfois le stationnement compliqué. Afin d'y remédier et, plus largement, de faciliter l'accès aux commerces, aux services et aux habitations du cœur de ville, la municipalité a décidé d'expérimenter un nouveau plan de stationnement. Approuvé en Conseil Municipal le 26 février dernier, sa mise en place est prévue cet automne.

Le fonctionnement et l'organisation du stationnement constituent l'un des cinq axes du plan d'action pour les mobilités du programme « Action Cœur de Ville », au service de la stratégie de développement et d'attractivité portée par la commune depuis de nombreuses années.

Pour l'accompagner dans sa démarche, la Ville a fait appel au Bureau d'études ITER, spécialisé en conseil mobilités basé à Toulouse, afin de mieux cerner les enjeux, d'établir un diagnostic de l'existant et proposer des améliorations.

UNE ÉVOLUTION ET NON UNE RÉVOLUTION

Cette nouvelle organisation va permettre de mieux hiérarchiser l'offre de stationnement en revoyant les différentes zones (gratuites et payantes) selon les besoins et les usages (courte, moyenne ou longue durée). Le temps de stationnement ne sera en effet pas le même que l'on vienne à Figeac pour sa journée de travail, un rendez-vous médical, une démarche administrative ou pour faire des courses. Cette évolution du plan de stationnement doit permettre à ceux qui ont un besoin ponctuel et rapide de se stationner dans le cœur historique et encourager ceux qui resteront la journée à se stationner à seulement quelques minutes à pied (entre 3 et 10 min).

Vite dit

VÉLO PARADE

Samedi 25 mai, rendez-vous place de la Raison !

Après le succès des deux éditions précédentes initiées par La Roue Fédère, la Vélo Parade est de retour le 25 mai. Organisé avec le soutien d'un collectif d'acteurs du territoire et plusieurs partenaires institutionnels et associatifs, cet événement festif et convivial autour de la mobilité douce est ouvert à tous, que vous soyez cyclistes ou non.

Dès 10h et toute la journée, de nombreux stands et animations vous attendent : village-vélo

spectacles, concert, atelier de réparation, manège à pédales, démonstration du vélo générateur, bourse aux vélos... et un espace buvette - restauration.

Parmi les temps forts à retenir : le départ de la grande parade en vélo à 16h30 !

Pour en savoir plus, scannez ce QR code



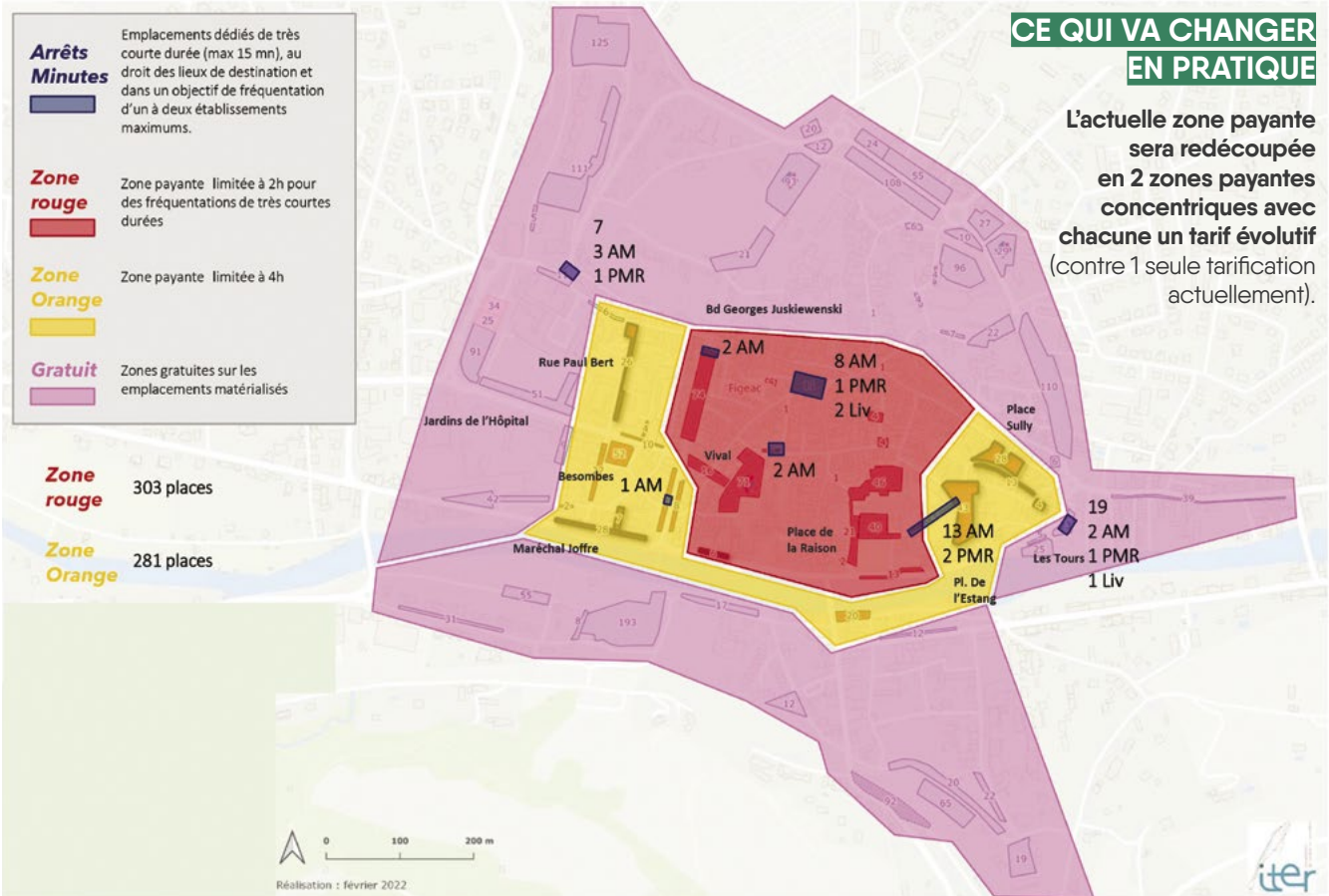
➤ LES OBJECTIFS d'un nouveau plan de stationnement

- favoriser la rotation des véhicules sur les places stratégiques du cœur de ville
- reporter les voitures « ventouses » en périphérie
- conserver une fonction de stationnement résidentiel pour les habitants du centre-ville
- optimiser le fonctionnement des parkings

Guillaume Baldy,
adjoint au maire en charge
des Mobilités



« Avec l'augmentation du parc automobile, nous devons dans un espace contraint, afin de faciliter le stationnement et l'accès au centre-ville, augmenter la rotation des véhicules sur les parkings. La même place doit profiter à plus d'usagers. Pour cela, il est important de privilégier le stationnement de courte et moyenne durée en hypercentre et de faciliter l'accès piéton des parkings périphériques gratuits pour les longues durées. »



• **la zone Rouge** pour le stationnement de **courte durée** (= hypercentre / haut du boulevard Juskiewski - place Vival - place Michelet - place de la Raison) = **303 places**
 > **modalités** : une ½ h gratuite, 1 € la première heure, 1h gratuite le samedi après-midi, 2h de stationnement maximum.

Lundi au samedi : 8h30 à 12h et 14h à 18h

Zone Rouge	Tarification	Coût horaire
30 mn	0,00 €	0,00 €
1h	1 €	1 €
1h30	1,5 €	1 €
2h	2,5 €	1,25 €
Au delà de 2h	17 €	

Samedi 14h à 18h

Zone Rouge	Tarification	Coût horaire
30 mn	0,00 €	0,00 €
1h	0,00 €	0,00 €
1h30	1,50 €	1 €
2h	2,50 €	1,25 €
Au delà de 2h	17 €	

• **la zone Orange** pour le stationnement de **moyenne durée** (= reste du centre-ville incluant la place de l'Estang, la place Sully, la rue Paul Bert et la gare routière) = **281 places**
 > **modalités** : une ½ h gratuite, 0,50 € la première heure, 2h gratuites le samedi après-midi, 4h de stationnement maximum.

Lundi au samedi : 8h30 à 12h et 14h à 18h

Zone Orange	Tarification	Coût horaire
30 mn	0,00 €	0,00 €
1h	0,50 €	0,50 €
1h30	1 €	0,67 €
2h	1,5 €	0,75 €
3h	3 €	1 €
4h	4 €	1 €
Au-delà de 4h	17,00 €	

Samedi 14h à 18h

Zone Orange	Tarification	Coût horaire
30 mn	0,00 €	0,00 €
1h	0,00 €	0,00 €
1h30	0,00 €	0,00 €
2h	0,00 €	0,00 €
3h	3 €	1 €
4h	4 €	1 €
Au-delà de 4h	17,00 €	

• **1811 places gratuites** (= ¾ des places de stationnement de la commune) dans un rayon d'environ **3 à 10 mn à pied du centre-ville pour le stationnement de longue durée**

• **création de 16 places « arrêts-minutes » gratuites** (durée limitée à 15 mn, du lundi au samedi de 8h30 à 19h, avec utilisation obligatoire du disque réglementaire) **au plus près des commerces et des services.**

• **maintien d'un macaron pour les résidents** (limité à 1 par foyer et associé à une plaque d'immatriculation, 10 € par mois ou 100 € par an sur les zones payantes Rouge et Orange).

Ce nouveau plan de stationnement a été présenté au Conseil Consultatif Citoyen et à l'association des commerçants qui ont donné un avis favorable.

> PAIEMENT : différentes possibilités

- avec l'application *Paybyphone* (paiement à la minute, durée de stationnement ajustable facilement et en temps réel)
- par *carte bleue* (avec ou sans contact)
- via un *macaron résident* (disponible auprès de la Police Municipale)

Musée Champollion - Les Écritures du Monde

Prochain rendez-vous

NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

À l'intérieur du musée Champollion, **un jeu de piste** permettra au public de découvrir les intrus qui se sont glissés parmi les œuvres des collections. A l'extérieur, **les dieux de l'Égypte, ressuscités le temps d'une soirée**, viendront à votre rencontre !

À partir de 21h, juchés sur des échasses et pourvus de feu, les dieux **Thot, Horus et Seth** vous inviteront à **une déambulation** qui débutera devant le musée Champollion et vous conduira sur le parvis du musée d'Histoire, cour du Puy.

À 23h, le voyage se poursuivra avec « *Le cycle des immortels* », un **spectacle de feu conté** par la compagnie Histoires 100 Fins, inspiré par l'imaginaire égyptien et l'œuvre graphique d'Enki Bilal.

Une nuit flamboyante, à ne pas manquer !

Samedi 18 mai – de 20h à minuit – **Gratuit** – Musée Champollion- Les Écritures du Monde et Musée d'Histoire de Figeac



© Camille La Verde

ZOOM SUR

« CHEVEUX D'ENCRE » : un moment suspendu !



Une performance très poétique associant l'art de la calligraphie à l'art corporel.

A l'issue du vernissage de l'exposition, un public nombreux a assisté salle Balène à l'étonnante performance de l'artiste chinoise Kaixuan Feng. Utilisant ses longs cheveux, imprégnés d'encre de Chine, et son corps comme un pinceau, elle a tracé de grands caractères chinois sur une toile posée au sol. L'œuvre est intitulée « *Bǐ mò Chūn qiū* » qui se traduit mot à mot par « *Pinceau, encre, printemps, automne* ». Le pinceau et l'encre faisant ici référence aux écritures ou calligraphies et le printemps et l'automne au long fleuve de l'histoire. Elle est visible dans la salle annexe du musée désormais dénommée salle Zoraïde Chéronnet-Champollion.



Dévoilement de la plaque « salle Zoraïde Chéronnet-Champollion ».

Le 8 mars, dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes et en ouverture de la manifestation, Féminin Pluriel.le, la Ville a rendu **hommage à la fille unique de Jean-François Champollion**, éditrice des écrits de son père, en donnant son nom à cette salle située face à la maison natale du célèbre égyptologue figeacois.

« SCRIPT GIRLS » : à découvrir jusqu'au 26 mai

Depuis le 9 mars dernier, l'exposition présente **près de 50 œuvres**, réalisées par **23 artistes féminines de différentes nationalités, grandes figures de l'art contemporain et artistes émergentes**. Toutes ont en commun l'écriture comme moyen de transgression et vecteur d'émancipation des femmes artistes. L'occasion de s'interroger sur le geste d'écriture dans la création contemporaine des artistes femmes des années 70 à aujourd'hui. **Début avril, l'exposition avait déjà rassemblé plus de 1 300 visiteurs.**

Pour les plus curieux, des visites guidées sont programmées les dimanches à 15 h.

Tous les jours, sauf le lundi (à l'exception du 20 mai), de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Tarifs : musée et exposition 7 € (tarif plein) / exposition seule : 3 € / visite guidée : 11 €

*Musée et salle Zoraïde Chéronnet-Champollion
Renseignements et réservations : 05 65 50 31 08*

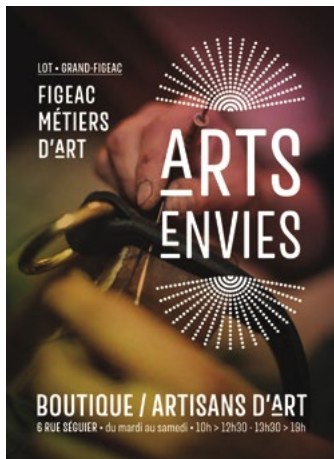


Agnès Thurnauer, Portrait grandeur nature, Annie Warhol, 2007, © ADAGP, Paris, [2024], Photo © Centre Pompidou, MINAM-CCI, Dist. RMW-Grand Palais / Bertrand Prévost

ZOOM SUR

ESPACE MÉTIERS D'ART

Venez découvrir la richesse et la variété des savoir-faire artisanaux du Lot !



La boutique « Arts-Envies » ouvrirait ses portes pour la première fois à l'été 2021. Depuis trois ans, chaque été et lors des fêtes de Noël, elle offre une formidable vitrine à une vingtaine d'artisans d'art du Grand-Figeac et du Lot.

Du 18 mai au 28 septembre 2024, ils se relayeront sur place pour présenter leurs créations et en assurer la vente.

Différents domaines d'expression seront exposés : céramique, poterie, objets en matières naturelles, couture, vannerie, sculpture sur bois, mosaïque, bijoux, herbiers décoratifs, sellerie, maroquinerie... Huit nouveaux professionnels ont été sollicités afin de renouveler et de diversifier les exposants.

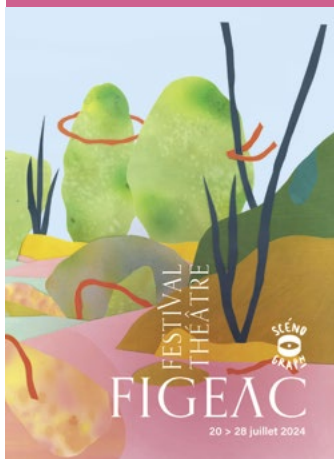
Cette initiative résulte du partenariat noué entre la Ville de Figeac et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) du Lot, dans le cadre d'une convention renouvelée pour deux ans en septembre dernier. Une collaboration qui s'inscrit dans une politique de valorisation de la filière pour soutenir et dynamiser ce secteur d'activité qui fait partie de notre ADN et participe pleinement à l'économie locale. Et l'expérience fait des émules comme à Gourdon où une boutique similaire ouvrira cet été.

A Figeac, le bilan de l'année 2023 confirme le succès grandissant de cette boutique auprès des habitants et des visiteurs. Sur la période estivale, avec 6 725 visiteurs enregistrés, la fréquentation est en hausse de 32 % par rapport à 2022. Preuve de l'engouement du public, la progression significative du chiffre d'affaires : + 69 % par rapport à 2022.

Comme lors des Journées Européennes du Patrimoine, où plusieurs professionnels avaient proposé des démonstrations de leur savoir-faire, les artisans d'art auront à cœur de partager la passion de leur métier, donc n'hésitez pas à pousser la porte !

« Arts-Envies » - 6, rue Séguier
Du mardi au samedi, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h / Entrée libre

Vite dit



Retrouvez la programmation détaillée sur www.festivaltheatre-figeac.com et un avant-goût en images en flashant ce QR code



FESTIVAL DE THÉÂTRE Que vivent les Écritures du monde !

Du 20 au 28 juillet, le Festival de théâtre de Figeac vous propose un voyage à travers les écritures et les cultures du monde, pour y découvrir les poèmes d'hier et d'aujourd'hui, de Federico García Lorca à Ivan Viripaev, en passant par Carine Corajoud, Emmanuelle Bayamack-Tam, Béatrice Bienville.... Pas moins de 9 représentations à l'affiche, dont 2 créations et près de 70 artistes accueillis. Entre la cour du Puy et le jardin des Écritures, cette 24^{ème} édition fera la part belle aux textes et à l'engagement. Un théâtre populaire, accessible et généreux ! Pour les curieux(SES), des rendez-vous gratuits, tables rondes, lectures, apéro-rencontres, ateliers d'écriture et de jeu viendront, comme chaque année, compléter cette programmation de spectacles. L'autrice Milène Tournier sera en résidence d'écriture pendant le festival et viendra, à la rencontre des habitants. Venez partager avec les artistes des moments uniques, riches et inoubliables ! Une grande fête des écritures où chacun pourra vibrer, s'étonner, s'émouvoir, rire et danser...

Billetterie en ligne : www.scenograph.fr
• Par téléphone : 05 65 38 28 08
• Sur place : du 2 avril au 4 juillet : à l'Office de Tourisme - 05 65 34 06 25 / à partir du 9 juillet : à la Boutique du Festival, place Champollion

FESTIVAL DE LA TRANSITION HEUREUSE Le textile en question(s)

Du 18 au 23 mai, l'association Lucioles présente à la salle Balène la 2^{ème} édition de son Festival de la Transition Heureuse où il sera question de la fast-fashion aux conséquences désastreuses aussi bien par ses méthodes inhumaines de fabrication que sur l'environnement. Des artistes locaux présenteront leurs réalisations alliant créativité et séduction en recyclage textile. Des pistes vertueuses pour l'environnement avec les filières locales de chanvre et de laine seront également évoquées. A ne pas manquer, un défilé de mode décalé ! Ouvert à tous - 99 % gratuit !



Pour en savoir plus : www.lucioles-figeac.org



GÉRARDIN ÉLAGAGE

Toutes tailles / Abattage
Débroussaillage

DAMIEN GÉRARDIN
Chemin du mas de Lacombe
46100 FAYCELLES
06 67 93 06 90
damiengerardin@hotmail.fr

Marius LAGRANGE



COUVERTURE - CHARPENTE - ÉTANCHÉITÉ
ISOLATION - DÉMOUSSAGE

33 quater, av Joseph Loubet
46100 FIGEAC

05 65 34 00 54
www.couverture-lagrange.fr

ERA IMMOBILIER FIGEAC

TRANSACTION

SYNDIC

GESTION

LOCATION

19 Rue Ortabadial
46100 Figeac



05 65 50 04 74

agencelgi@erafrance.com

www.era-agencelgi.com



MENUISERIES GANGA

FABRICANT - INSTALLATEUR

Fenêtres, portes, volets, portails, clôtures, pergolas, Isolation
PVC / ALU

Z.A. LARIVE - 46270 BAGNAC-SUR-CÉLÉ

Tél. 05 65 40 18 36
Mobile : 06 29 34 08 20

menuiseries-ganga.fr



Le 22 mars à l'école Chapou, sept élèves ont été sensibilisés au harcèlement scolaire.

avril 2024 15 Se mobiliser pour l'éducation



Harcèlement scolaire

Des ateliers de prévention pour les élèves de CM1-CM2

« Prévenir, détecter et protéger », c'est le combat quotidien de Kilian Vaysse, président de l'association contre les discriminations et le harcèlement en milieu scolaire (ACDH) qu'il a créée à l'âge de 15 ans. Une action que le jeune lycéen lotois, lui-même victime durant sa scolarité, mène depuis 4 ans à travers tout le département pour sensibiliser les jeunes, dès l'école élémentaire. Afin de soutenir son engagement, la Ville de Figeac propose des ateliers de sensibilisation dans le cadre des activités péri-éducatives (APE).

Mis en place en février dernier, ces ateliers de 45 mn se déroulent toutes les 3 semaines et s'adressent aux élèves de CM1-CM2 des écoles Jacques Chapou et Louis Barrié. Ils sont animés par l'un(e) des 12 référent(e)s bénévoles que compte l'ACDH.

Parmi les activités proposées aux enfants, **créer une affiche avec visuel et slogan** dénonçant le harcèlement ou bien **imaginer un scénario mettant en scène victime et harceleurs sous la forme d'un théâtre-forum**. L'idée est avant tout de les inciter à être acteurs/actrices de leur projet qui sera ensuite présenté à leurs camarades.

DÉJÀ PLUS 2 500 ÉLÈVES SENSIBILISÉS DANS LE LOT

Grâce à son équipe de bénévoles, l'ACDH, dont le siège est basé à Gourdon, a déjà effectué **150 actions de prévention dans les écoles, collèges et lycées du département**. Kilian Vaysse souhaite aujourd'hui étendre son action en Occitanie.

Moqueries, injures ou brimades, le harcèlement et les discriminations en milieu scolaire entraînent un profond mal-être chez les victimes qui, encore trop souvent, se sentent seules et impuissantes face à cette violence physique et psychologique. L'association ACDH s'est fixée comme mission de **soutenir les familles** confrontées à ce type de situation avec comme mot d'ordre : accueillir, écouter, accompagner et orienter. « Pour sensibiliser dès le plus jeune âge à ces comportements, la prévention dans les établissements scolaires est essentielle » nous confie Kilian Vaysse.

Pour contacter l'ACDH : association-acdh@laposte.net / 06 95 58 31 36



Le saviez-vous ?

Publiés en février 2024, les résultats de l'enquête nationale menée en novembre 2023, auprès des élèves du CE2 à la terminale, montrent l'ampleur du phénomène : **5 % des élèves du CE2 au CM2 ont été ou sont victimes de harcèlement scolaire, 6 % des collégiens et 4 % des lycéens**. Ramenés à un effectif de plus de 12 millions d'élèves, ces pourcentages révèlent qu'en **moyenne plus d'un élève par classe est concerné**.



La lutte contre le harcèlement à l'école, enjeu de société, pilier du vivre ensemble, est l'un des objectifs du projet éducatif de la Ville de Figeac. Dans le cadre des temps périscolaires qu'elle pilote, en collaboration avec la Fédération Partir, la mairie a souhaité faire appel à l'expertise de l'ACDH pour sensibiliser les élèves au harcèlement.

Je remercie très sincèrement les bénévoles de l'association pour leur engagement et leur disponibilité.



Anne Laporterie,
adjointe en charge de la Petite Enfance et de la politique Éducative des secteurs primaires et secondaires.





Conseil Municipal Jeunes

Rien de tel qu'un jeu de société pour rapprocher les générations !

Une rencontre intergénérationnelle à la Maison des Seniors

Mercredi 27 mars, une certaine effervescence régnait à la Maison des Seniors. Cet après-midi-là, 10 élu(e)s du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) de Figeac étaient aux côtés d'une vingtaine de personnes âgées habituées à fréquenter la structure, gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale. Un temps de partage et d'échange visiblement apprécié de tous les participants.

L'objectif de la rencontre, initiée par les membres de la commission Culture et Loisirs du CMJ, en partenariat avec Florian Théron, coordinateur de la Maison des Seniors, était de **rapprocher les générations** avec comme idée de départ, un après-midi sur le thème du Carnaval. Mardi-Gras tombant pendant les vacances d'hiver, le projet n'a pas pu se concrétiser. Pour autant, les jeunes ont souhaité maintenir le projet d'**un après-midi festif et convivial** en ajoutant au programme, en plus des **jeux de société** et du **gôûter**, un **atelier-débat**. Ce dernier a rencontré un franc succès permettant de **prendre en compte à la fois la parole des seniors et celle des jeunes**.

Au fil des échanges animés par les jeunes élu(e)s, différents sujets ont été abordés : l'accessibilité, la pénurie de médecins, la piétonnisation du centre-ville durant l'été, le réseau de bus gratuit, la qualité de vie à Figeac... Encadrés par Reyda Sehlaoui, conseiller municipal délégué aux actions en faveur de la Jeunesse et Christianne Sercomanens, adjointe aux Affaires Sociales et Solidarités, les jeunes édiles ont également expliqué les actions menées durant leur mandat.

Un bel après-midi à en croire les sourires sur les visages des participants et les témoignages recueillis :

« C'était très agréable de passer du temps avec les jeunes et de découvrir leurs jeux de société. (...) Cela a aussi permis d'échanger avec des personnes qui viennent à la Maison des Seniors mais avec qui je n'échange pas habituellement. »

« J'ai bien aimé passer du temps avec les personnes âgées, ça m'a rappelé des souvenirs avec mes grands-parents » (...) « Ils nous ont appris à jouer au rami et à la belote et nous au Wasabi, à Mots pour Mots ou encore au Ni oui ni non. »

La rencontre s'est terminée par une dégustation des crêpes confectionnées en commun sur place et un quizz musical. Une expérience réussie que les élu(e)s du prochain CMJ souhaiteront certainement renouveler...

Moments de partage et d'échange lors de l'atelier débat et en cuisine.



ZOOM SUR

« PORTE LA TRACE »

Un message fort délivré par des jeunes du Local Pré-Ados

L'histoire s'est écrite en seulement 4 après-midis ! Une belle aventure, humaine et artistique, résultat de l'engagement de **12 jeunes** adhérents du Local Pré-Ados (*), encadrés par **3 animateurs** de la Fédération Partir et épaulés par **3 partenaires**. Retour sur la genèse du projet « Local Studio » ...

Tout est parti de 2 pré-ados qui rappaient régulièrement, seuls chez eux ou ensemble au Local. Rapidement, une émulation s'est créée, donnant lieu à des improvisations avec d'autres jeunes, parfois accompagnés par les animateurs, Titouan, Zoé et Reyda. Ces derniers ont ensuite proposé un jeu consistant à rapper à partir de mots « sortis du chapeau » qui a débouché sur une vidéo amateur. Face à l'adhésion des jeunes et après de nombreux échanges avec eux, est née l'idée de **créer de A à Z une chanson et un clip vidéo, mettant en scène le groupe de rappeurs amateurs**.

Afin de structurer le projet, la Fédération Partir a alors fait appel à des professionnels de son réseau qui ont répondu présents sans hésiter : Julien Champreux du **groupe KKC Orchestra** pour l'écriture de la chanson et Sophie Mitrani et Nicolas Ubelmann, de **l'association Régie Sud**, pour la réalisation du clip.

Histoire de « challenger » les jeunes, la Fédération Partir leur a suggéré de **participer au Festival international du Film de Prévention et de Citoyenneté Jeunesse**, baptisé FestiPREV (**). Tous ont adhéré, l'histoire était lancée !

Durant les vacances d'hiver, Hakim, Thomas, Mia, Kiem, Lola, Oryane, Lila, Oscar, Sacha, Achille, Émile et Nassim ont travaillé à l'écriture du texte sur le thème des violences faites aux femmes et aux enfants. La chanson a ensuite été enregistrée au studio de **l'Espace Jeunes de Figeac**, sous la houlette d'Eddie Barrachin, animateur. Un 4^{ème} et dernier atelier a été consacré à la réalisation du clip à Figeac.

Autant d'occasions pour les jeunes d'échanger, de partager leur point de vue sur une problématique qui leur tient à cœur. **A travers leur clip « Porte la Trace », ils font entendre leur voix et leur message nous interpelle.**

Le clip n'a finalement pas été retenu dans la sélection officielle de la 9^{ème} édition de FestiPREV. Pour autant, ce fut une belle aventure. **Saluons l'implication des jeunes figeacois dans ce projet collectif qui valorise leur parole !**

Pour visionner le clip : www.fedepartir.fr



Atelier d'écriture avec Julien du groupe KKC Orchestra.



Le groupe au complet prend la pause lors du tournage du clip à Figeac.

(*) Structure gérée par la Fédération Partir, dédiée aux 10-14 ans et située à l'espace Henri Vayssettes (ancien CES).

(**) Ce festival met en lumière des courts-métrages réalisés par des jeunes de 11 à 25 ans sur différentes thématiques de prévention et de citoyenneté (addictions, harcèlement, écologie, confiance en soi, santé, égalité hommes-femmes...).

Vite dit



Tournoi de basket entre les CE2-CM1-CM2 des écoles J. Chapou et L. Barrié

ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES

Des rencontres sportives inter-écoles

Au même titre que des activités culturelles ou manuelles, découvrir différentes disciplines sportives participe à l'épanouissement physique et intellectuel des enfants, à l'éveil de leur curiosité, leur créativité et à l'apprentissage de la vie collective.

Ce sont bien là les objectifs affichés des activités péri-éducatives (APE) proposées gratuitement par la Ville de Figeac aux élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques.

Avec le concours de la Fédération Partir, chargée de coordonner les APE, des tournois sportifs inter-écoles sont programmés **entre début avril et fin juin**. L'occasion pour les élèves, du CP au CM2 de Paul Bert, Jacques Chapou et Louis Barrié, de se défier sur un terrain de basket, de handball, de football ou sur une piste d'athlétisme.

Au-delà du bien-être et de l'atout santé pour les enfants, ces temps de partage permettront aussi, en cette année de Jeux Olympiques, d'avoir à l'esprit la célèbre phrase du Baron Pierre de Coubertin : « *L'important c'est de participer !* »

Élus Figeac Autrement

Changement d'horizon...

Le budget municipal nous inquiète. Le lundi 18 mars lors du vote en Conseil municipal nous l'avons exprimé.

En effet, afin d'amortir le dérapage financier de certains projets et d'assumer certaines dépenses contraintes, la Ville de Figeac risque de passer de 2 ans de délai de désendettement à 9 ans alors que la limite maximale pour une commune est fixée à 12 ans. Quid des beaux discours répétés depuis plusieurs années quant au très faible taux d'endettement de Figeac ?

Le dernier exemple en date concerne la renaturation des Pratges (site du skate-park) : à la base la volonté de refaire un équipement (coût = 300 000€) qui se transforme pour des raisons patrimoniales en un projet autour de 2 500 000 € !

Le rôle d'un élu est de faire des choix qui peuvent s'avérer difficiles et ne contentent pas tout le monde. Ceux que l'on qualifie d'« opposition » sont susceptibles d'être de bons conseils en suggérant une réorganisation, en évoquant d'autres alternatives... Encore faut-il accepter de les écouter !

Et que l'on cesse à chaque fois de se servir des agents municipaux comme d'un bouclier en insinuant que nos remarques leur sont destinées. Cette défense est bien pauvre et ne fait que prouver un manque d'arguments.

Les conseillers municipaux : Philippe Brouqui, Christine Delestre, Arnaud Lafragette et Philippe Landrein.

Élus Vivre Figeac

Un budget inquiétant

Nous allons devoir assumer collectivement les conséquences des errements de la politique d'investissement de la ville depuis plusieurs années (barrage du Surgié, station de Prentegarde, inadaptation de la prise d'eau, ...)

Alors que la ville ne peut envisager plus de 3,7M d'€ d'investissement en moyenne annuelle sans dégrader son taux d'endettement (sous l'hypothèse optimiste d'un maintien du taux de subvention), la municipalité prévoit plus de 5,5M/ an jusqu'en 2028.

Alors que les Figeacois.es sont déjà soumis à une fiscalité aux conséquences démographiques

et sociales importantes, que la croissance des charges de fonctionnement et donc des services à la population est contrainte, que le prix de l'eau devra augmenter ; les charges de la commune vont être alourdies par le remboursement d'une dette qui pourrait croître de plus de 10 M d'ici 2028.

Ces engagements compromettent l'avenir, bien au-delà de 2026.

Les conseillers municipaux : Patricia Gontier et Pascal Janot.

Élue Figeac Demain

Le printemps est arrivé ! Avec le soleil nous réchauffant peu à peu, des fleurs aux couleurs multiples, çà et là, égayant un peu plus nos journées malgré cet avenir peu réjouissant que l'on nous ressasse du matin au soir : austérité, conflits en tous genres présents ou futurs...

Pour faire entendre votre voix, tant que cette opportunité existe encore, nous pouvons voter pour essayer d'influer sur notre futur. Le 9 juin, quelles que soient vos idées, allez VOTER !

La conseillère municipale : Aurélie Morel

Élus Figeac Ensemble - Majorité Municipale

Figeac se souvient et construit l'avenir

En cette année 2024, nous commémorens les 80 ans de la Rafle de Figeac.

L'évocation de ce moment douloureux pour notre Ville est l'occasion de mettre en avant les souffrances des un(e)s, l'attitude courageuse des autres.

L'Histoire nous enseigne qu'en temps de crise, si certains se surpassent pour sauver des vies, et notamment ici celles des résistants, d'autres n'ont rien fait voire ont réglé des comptes personnels.

Il est important pour nous tous de transmettre les bonnes valeurs aux générations montantes : la solidarité, la notion de l'intérêt collectif.

Nous avons fort à faire dans un temps où l'égoïsme, le repli sur soi sont souvent présentés comme nécessaires dans un monde de plus en plus difficile et angoissant ; et que dire des délations qui aujourd'hui seraient légion grâce aux réseaux sociaux...

Nous avons confiance en notre jeunesse et nous leur devons bien des investissements d'abord pour leur éducation mais aussi pour leur développement sportif et culturel.

C'est ce que nous faisons à travers le budget qui vous est présenté ici. Comme pour nos budgets familiaux, il faut un équilibre entre les dépenses du quotidien et les projets d'avenir et ne pas opposer le court terme et le long terme.

La qualité de l'espace public est aussi importante que les services développés par la commune pour nous tous.

Dans cet investissement pour l'avenir, les dépenses environnementales occupent une place privilégiée : si elles sont indispensables, le « temps de retour » n'est pas toujours facile à saisir et c'est à nous de faire de la pédagogie pour en expliquer l'intérêt.

Nous comprenons la complexité de tels sujets et c'est pour cela que l'organisation du débat public sur le devenir du site du Surgié était nécessaire.

Quant à l'explication fine des arcanes budgétaires, elle mérite mieux que des commentaires à la hache pour être comprise de tous. C'est ce que nous essayons de faire dans ce numéro et continuerons dans les suivants.

Le Maire : André Mellinger

Les adjoints : Bernard Landes, Marie-France Colomb, Christiane Sercomanens, Guillaume Baldy, Antoine Soto, Pascal Bru, Anne Laporterie et Nathalie Faure.

Les conseillers municipaux (dont 8 délégués) : Michel Lavayssière, Hélène Lacipière, Reyda Sehlaoui, Marta Luis, Etienne Lemaire, Monique Larroque, Jean-Claude Stalla, Claude Gendre, Léa Boller, Gilles Cros, Scarlett Allatre-Lacaille, Hélène Gazal et Frédéric Rubaud.

Je participe à l'effort collectif, je désherbe devant chez moi !



© Comme une exception - Communauté de Communes du Pays de Lunel

